



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2010

L'an deux mil dix, le 20 décembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

Présents : Ginette VIVIAN, Bénédicte VIVIAN, Milène BOURNAY, Eric LABAZ, Luc ROSSET, Christophe GUITTON, Jean-François BOCQUET, François FOSSOUX, Olivier VORMS.

Secrétaire de séance : Luc ROSSET

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour un point concernant la rédaction des articles pour le bulletin municipal 2011. Ce dernier l'autorise.

1- Approbation du procès-verbal du CM du 29 novembre 2010

Luc ROSSET donne lecture du compte-rendu du CM du 29 novembre qui est approuvé à l'unanimité après avoir pris note des remarques de 2 élus.

2- Diagnostic Développement Durable

Milène Bournay nous présente à l'aide d'un projecteur vidéo le travail de la Commission Développement Durable de la CCFU qui a travaillé depuis plusieurs mois sur un état des lieux intercommunal portant sur les grands axes mis en évidence par les deux Grenelles de l'Environnement :

- Lutte contre le changement climatique.
- Satisfaction des besoins essentiels.
- Protection des ressources et de la biodiversité.
- Cohésion sociale.
- Consommation et production responsables.

Suite à la présentation de ce diagnostic, le Conseil Municipal a étudié les différents points et ajouté quelques remarques.

Ce document sera ainsi complété par les ajouts des différents conseils municipaux de la CCFU et validé par le Conseil Communautaire puis mis à disposition des habitants pour d'éventuels commentaires.

Cette étude permettra à terme la mise en place d'un plan d'actions sur des points très concrets pour les années à venir.

3- Bulletin Municipal

Olivier Vorms décline au Conseil les différents points qui feront l'objet d'un article dans le bulletin municipal à paraître en mars. Les élus sont invités à transmettre courant janvier, si possible, les articles et photos pour chaque point listé.

4 – Rapports des commissions communales

Commission voirie/bâtiments (Jean-François Bocquet) :

La commission se réunira le mardi 21 décembre avec à l'ordre du jour les points suivants :

- Bilan 2010
- Prévision 2011
- Convention déneigement.

Comme l'an dernier, Jean-François Bocquet appelle au civisme des habitants de Nonglard pour que le sel de déneigement mis à leur disposition par la mairie soit utilisé pour le salage de la voirie communale ET NON à des fins privées (cours intérieures, routes privées).

Commission Vie Locale (Olivier Vorms) :

Les subventions votées au dernier conseil municipal ont été attribuées aux différentes associations retenues lors du vote de la délibération.

Commission urbanisme (Christophe Guitton) :

La Direction Départementale de l'Équipement nous a informés du prochain départ de Mme COUSIN, chef de Pôle. A ce jour, le nom de la personne qui la remplacera n'est pas connu.

Commission sentiers (Milène Bournay/Christophe Guitton) :

Suite à un contact avec Mme Sylvie Vuillet, professeur à l'I.E.R. (Ingénierie de l'Espace Rural) de Poisy, Milène Bournay, Christophe Guitton et Raymond Deville ont reçu 6 étudiants de première année souhaitant travailler sur le dossier sentiers de la commune dans le cadre d'un projet de fin d'année scolaire. Deux secteurs ont été sélectionnés et feront l'objet d'études de documents (cadastre, etc.) puis d'un travail sur le terrain avec les membres de la commission.

5- Divers

Monsieur le Maire nous informe que le gouvernement français par sa circulaire n° 2010-61 a décidé de commémorer chaque année le souvenir des combattants décédés lors de la guerre d'Algérie. La date du 5 décembre a été choisie. Le Maire respectera cette décision et la cérémonie sera célébrée à la demande de l'Association des Anciens Combattants.

L'INSEE va mener une enquête sur la qualité de l'habitat et les problèmes d'insécurité dans diverses communes. Un questionnaire sera soumis à un panel représentatif de la population. Les réponses des sondés seront confidentielles et anonymes et serviront à alimenter les statistiques de l'INSEE.

Le gouvernement a instauré une taxe sur l'éclairage public qui sera perçue dès l'année prochaine. La redevance payée par les collectivités locales devrait sur le principe être reversée en partie aux communes.

Deux personnes du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) sont venues en mairie exposer les critères d'attribution des aides à la création d'entreprises artisanales ou de commerces de proximité. Celles-ci se feront soit par le biais de la CCFU soit directement aux personnes qui en feront la demande et qui seront éligibles selon des critères bien précis.

Une liste des possibilités commerciales ou artisanales sur la commune nous sera transmise prochainement.

La permanence pour les inscriptions sur les listes électorales sera assurée par des élus le 31 décembre de 10h00 à 12h00.

D'autre part, un planning de présence des adjoints pour la permanence avec les habitants sera effectif dès le premier jeudi de janvier 2011.

La cérémonie des Vœux du Maire et du Conseil Municipal se tiendra à la salle des fêtes le samedi 8 janvier 2011 à 18h30.

La mairie sera fermée du vendredi 24 au vendredi 31 décembre inclus.

Fin de séance à 23 h00

Affiché le 22 décembre 2010